

Variation diatopique dans la connaissance et dans l'usage de locutions contenant le mot « tête »

Valérie Gauthier, Amélie Hien et Simon Laflamme
Université Laurentienne (Canada)

Résumé: La variation diatopique rend compte des différences relatives à la langue des locuteurs selon la région géographique. Ainsi, en dehors des frontières d'un pays ou d'une région, certaines locutions peuvent être incompréhensibles au point où leur usage peut compromettre l'efficacité de la transmission d'un message. Cet article évalue l'influence de la variation diatopique sur la connaissance et sur l'usage de certaines locutions, soit celles dans lesquelles apparaît le mot « tête ». Pour atteindre cet objectif, nous avons exploité des données recueillies par l'entremise d'un questionnaire (en formats papier et électronique) à partir d'un échantillon de locuteurs du Canada (de l'Ontario, du Québec et des provinces de l'Atlantique) et de la France. Nos conclusions suggèrent que le statut de la langue française dans une région a une influence sur la connaissance et sur l'usage des locutions.

Mots-clés : locution ; variation diatopique ; connaissance des locutions ; usage des locutions ; majorité / minorité linguistique

Abstract: Diatopic variation accounts for differences in speakers' speech by geographical region. Thus, outside the borders of a country or a region, some expressions may be incomprehensible to the point where their use could put at risk the effectiveness of a conversation. This paper evaluates the influence of diatopic variation on the knowledge and use of a certain expressions, those in which the word “*tête*” (“head”, in French) appears. To achieve this goal, we used data collected by means of a questionnaire (in both paper and electronic format) from a sample of Canadian (Ontario, Quebec and the Atlantic Provinces) and French speakers. Our findings suggest that the status of French language in a region has an influence on the knowledge and use of the expressions.

Keywords: expression; diatopic variation; knowledge of expression; use of expression; linguistic majority/minority

Introduction

Il est possible de repérer de nombreux types de variation linguistique à l'intérieur d'une langue naturelle et vivante. Cette variation, qu'elle soit diatopique¹ (selon le lieu géographique), diachronique² (dans le temps), diaphasique³ (selon la situation de communication), diastratique⁴ (selon la classe sociale), diagénique⁵ (selon le sexe) ou chronolectale⁶ ou générationnelle (selon l'âge), permet de distinguer les locuteurs d'un groupe de ceux d'un autre groupe par leur usage de mots particuliers ou de certaines locutions. Dans le cadre de cet article, nous nous intéresserons uniquement à la variation diatopique dans une recherche ciblant les locutions dans lesquelles apparaît le mot « tête » (par exemple : « coûter les yeux de la tête », « avoir la tête dans les nuages », « perdre la tête »), afin d'approfondir les recherches que nous menons sur les locutions⁷.

¹ Amélie Hien, « Domaines de spécialité : des territoires linguistiques », dans Ali Reguigui et Julie Boissonneault (dir.), *Langue et territoire. Études en aménagement linguistique*, Sudbury, Série monographique en sciences humaines, vol. 14, 2014, p. 395-410.

² Louis Mercier, « Le français, une langue qui varie selon les contextes », dans Claude Verreault, Louis Mercier et Thomas Lavoie (dir.), *Le français, une langue à apprivoiser. Textes des conférences prononcées au Musée de la civilisation (Québec, 2000-2001) dans le cadre de l'exposition « Une grande langue : le français dans tous ses états »*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 41-60.

³ Julie Boissonneault, « Rétrospective sur le français parlé en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 197-231.

⁴ Françoise Gadet, « La variation : Le français dans l'espace social, régional et international », dans Marina Yaguello (dir.), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, 2003, p. 91-152.

⁵ Jacqueline Billiez, Karin Krief et Patricia Lambert, « Parlers intragroupaux de filles et de garçons : petits écarts dans les pratiques, grand écart symbolique », dans Jacqueline Billiez et Didier Robillard (dir.), *Français : Variations, représentations, pratiques*, Lyon, ENS, 2003, p. 163-193.

⁶ Davy Bigot, « Identité et variation linguistique : les données de Casselman (Ontario) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 233-272.

⁷ Amélie Hien, Ali Reguigui et Valérie Gauthier, « Altérité dans le français canadien : voyage culturel à travers des unités phraséologiques franco-ontariennes et franco-québécoises », dans Michele De Gioia, Alison Gourvès-Hayward et Cathy Sablé (dir.), *Acteurs et formes de médiation pour le dialogue interculturel*, Padova, Università degli Studi di Padova, 2017, p. 187-198 ; Valérie Gauthier, « Les variations linguistiques à l'intérieur des locutions contenant le mot “tête” », Mémoire de maîtrise, Université Laurentienne, 2019 ; Valérie Gauthier, Amélie Hien et Ali Reguigui, « Morphosyntaxe et sémantique de quelques locutions contenant le mot “tête” dans les canadianismes », dans Renée Corbeil, Amélie Hien, et Yvon Gauthier (dir.), *Recherche et communauté, quelles relations ?*, Actes de la 24^e journée des sciences et savoirs, Sudbury, Acfas-Sudbury, 2018, p. 19-39.

Notre enquête s'inscrit dans un projet plus ample dont l'intention est de mieux appréhender les différents types de variation linguistique sus-mentionnés et qui se manifestent entre des locutions de l'Ontario, du Québec, des provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador), de la France et du Burkina Faso⁸. Cette piste de recherche propose de mettre en lumière l'importance d'établir une comparaison entre la connaissance des locutions et leur usage, et ce, en fonction du lieu géographique, puisque le non-usage d'une locution ne fait pas forcément référence à sa non-connaissance. Dans le travail de Gauthier⁹ qui a analysé ces différents types de variation, il faut noter que seule l'usage des locutions avait été explorée dans la variation diatopique ; d'où l'intérêt de s'intéresser ici à la connaissance de ces locutions. Puisqu'il nous est apparu clairement que le lieu était déterminant dans l'usage des locutions, nous estimons que la comparaison entre la connaissance des locutions et leur usage serait intéressante, car cela permettrait d'étudier les locutions à la fois dans le vocabulaire passif (celui qui est connu) et dans le vocabulaire actif (celui qui est employé), le premier vocabulaire étant toujours plus vaste que le second chez chaque individu¹⁰. Cet article exploitera donc les données de l'étude de Gauthier afin d'établir cette comparaison.

1. Cadre théorique et conceptuel

1.1. Place du français dans nos lieux d'enquête : un aperçu

Nous présenterons d'abord un bref survol qui rend compte du statut différent de la langue française dans les lieux d'enquête. Bien que nous exploitions les données de l'étude de Gauthier¹¹, nous ne nous intéressons qu'à quatre des cinq lieux d'enquête qui y sont étudiés. Le cinquième, le Burkina Faso, est donc exclu du présent article, puisque le nombre de locuteurs originaires de ce lieu qui ont participé à l'étude (23 locuteurs) est plus faible que celui des autres lieux (209 locuteurs de l'Ontario, 130 du Québec, 64 des provinces de l'Atlantique et 60 de la France).

⁸ Gauthier, *op. cit.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Agnès Florin, « Le développement du lexique et l'aide aux apprentissages », *Enfance et Psy*, vol. 2, n° 47, 2010, p. 30-41.

¹¹ Gauthier, *op. cit.*

1.1.1. Canada

La *Loi sur les langues officielles* (1969) institue le français et l'anglais comme langues officielles du Canada¹². Or, le statut de ces langues n'est pas le même dans chacune des provinces et dans chacun des territoires canadiens¹³.

En Ontario, l'anglais est la langue officielle. La présence de la plus forte minorité francophone au pays (en nombre, mais non en proportion de la population totale) se situant dans cette province¹⁴, les Franco-Ontariens jouissent de services gouvernementaux en français dans 26 régions désignées par la *Loi sur les services en français* (1986). L'Ontario compte 568 340 individus de langue maternelle française, 4,3 % de la population ontarienne¹⁵, quoique 622 340 individus sont considérés comme étant francophones si l'on tient compte de la Définition inclusive de francophone (DIF¹⁶). « [L]a DIF inclut ceux dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, mais qui ont une bonne connaissance du français comme langue officielle et qui utilisent le français à la maison¹⁷ ».

Au Québec, c'est le français qui est la seule langue officielle. On compte une proportion majoritaire d'individus de langue maternelle française

¹² Paul Laurendeau, *Loi sur les langues officielles (1969): l'Encyclopédie canadienne*, 2019, <https://bit.ly/2Xl1r0o> (consulté le 25 juillet 2019).

¹³ Amélie Hien et Abou Napon, «Language Policies and Access to Information and Services: Comparative Study of Ontario (Canada) and Burkina Faso (West Africa)», dans Ludmilla A'Beckett et Theodorus du Plessis (dir.), *In pursuit of societal harmony: Reviewing the experiences and approaches in officially monolingual and officially multilingual countries*, Bloemfontein, Sun MeDIA, 2017, p. 31-47.

¹⁴ Raymond Mougeon, « Perspective sociolinguistique sur le français en Ontario », dans Aidan Coveney, Marie-Anne Hintze et Carol Sanders (dir.), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 155-190 ; Amélie Hien et Abou Napon, *op. cit.* ; Ministère de la Justice du Canada, *Les francophones du Canada: plus nombreux qu'on le croit!*, 2019, <https://bit.ly/3jYcre1> (consulté le 5 août 2019).

¹⁵ Statistique Canada, « Proportion de la population selon la langue maternelle déclarée, pour différentes régions au Canada : recensement de 2016 », 2017, <https://bit.ly/3k6iopl> (consulté le 7 août 2019).

¹⁶ Commissariat aux langues officielles, *Infographie : le fait français en Ontario*, Gouvernement du Canada, 2018a, <https://bit.ly/3fn2iUv> (consulté le 4 juin 2019) ; *La nouvelle définition francophone: analyse et demande de mise à jour 11 janvier 2012*, 2012, <https://bit.ly/3gnpwLH> (consulté le 7 août 2019).

¹⁷ RLIS du Nord-Est, *L'identification des francophones: énoncé de position commune sur la variable linguistique*, 2014, <https://bit.ly/3go9uku> (consulté le 7 août 2019).

(77,1 % de la population québécoise) et une proportion encore plus élevée d'individus qui estiment pouvoir soutenir une conversation en français (94 % de la population québécoise)¹⁸.

Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne officiellement bilingue¹⁹, puisque le français et l'anglais y sont reconnues comme langues officielles. Les autres provinces de l'Atlantique (Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador) ont uniquement l'anglais comme langue officielle. Dans l'énumération ci-après, chacune de ces provinces est suivie, entre parenthèses, du nombre d'individus de langue maternelle française qui en font partie et de la proportion de la population à laquelle ce nombre réfère dans chacun des cas : Nouveau-Brunswick (235 695 francophones, 32 % de sa population totale²⁰) ; Île-du-Prince-Édouard (5 129 francophones, 3,6 % de sa population totale²¹) ; Nouvelle-Écosse (31 370 francophones, 3,4 % de sa population totale²²) ; et Terre-Neuve-et-Labrador (2 681 francophones, 0,5 % de sa population totale²³).

1.1.2. France

L'unique langue officielle de la France métropolitaine est le français, quoiqu'une valeur patrimoniale soit reconnue à d'autres langues. Les individus de langue maternelle française représentent 88 % de sa population totale²⁴. D'après l'étude de Christine Deprez²⁵, qui s'intéresse à la/ les langue(s) parlée(s) au foyer par les parents d'un échantillon de 380 000 locuteurs, le français est l'unique langue parlée dans 74 % des cas. La proportion d'individus dont les parents utilisaient à la

¹⁸ Office québécois de la langue française, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, 2019, <https://bit.ly/2Xjm9xV> (consulté le 7 août 2019) ; Statistique Canada, « Langue : faits saillants en tableaux, recensement de 2016 », 2019, <https://bit.ly/2Pk5Tlk> (consulté le 7 août 2019).

¹⁹ Amélie Hien et Abou Napon, *op. cit.*

²⁰ Commissariat aux langues officielles, *Infographie : la présence française au Nouveau-Brunswick*, 2018b, <https://bit.ly/39NFE6w> (consulté le 26 juillet 2019).

²¹ Commissariat aux langues officielles, *Infographie : le fait français à l'Île-du-Prince-Édouard*, 2018c, <https://bit.ly/2XkM605> (consulté le 26 juillet 2019).

²² Commissariat aux langues officielles, *Infographie : le fait français en Nouvelle-Écosse*, 2018d, <https://bit.ly/2Ds6wgw> (consulté le 26 juillet 2019).

²³ Commissariat aux langues officielles, *Infographie : le fait français à Terre-Neuve-et-Labrador*, 2018e, <https://bit.ly/3gnB1mi> (consulté le 26 juillet 2019).

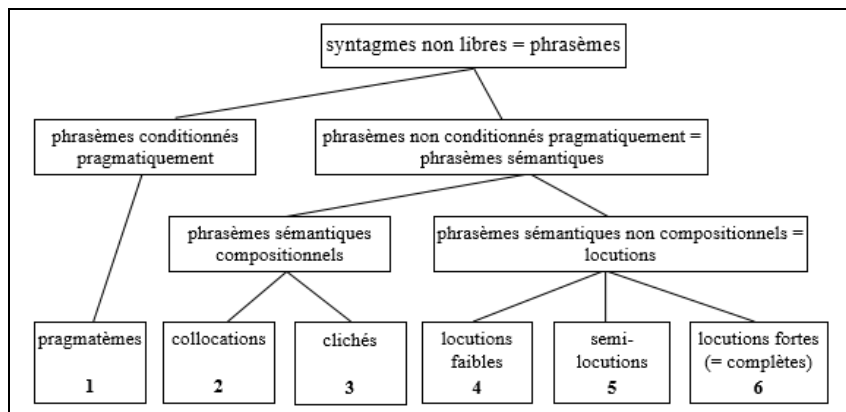
²⁴ BBC, *Langages across Europe*, 2014, <https://bbc.in/2PikB2G> (consulté 30 juillet 2019).

²⁵ Christine Deprez, « Évolution du bilinguisme familial en France », *Le français aujourd'hui*, vol. 4, n° 143, 2003, p. 35-43.

fois le français et une autre langue s'élève à 18 %. On peut ajouter que 8 % de l'échantillon de Deprez renvoie aux individus dont les parents n'utilisaient jamais le français au foyer.

1.2. Locution

L'objet d'étude du présent article est la locution. La représentation d'Igor Mel'čuk²⁶ rend compte de la locution telle que nous la concevons.



Une locution est d'abord et avant tout un syntagme non libre, c'est-à-dire un « phrasème [qui] est lexicalisé, figé, et [qui] est donc appris et reproduit en bloc par les locuteurs²⁷ ». Mel'čuk²⁸ distingue deux types de phrasèmes : le pragmatème (phrasème pragmatique) et le sémantème (phrasème sémantique). La compréhension du premier dépend de facteurs extralinguistiques, comme la situation de communication, tandis que celle du deuxième dépend de facteurs linguistiques²⁹. Les sémantèmes s'organisent différemment selon qu'ils sont compositionnels ou non, car ils peuvent être transparents (compositionnels) ou opaques (non compositionnels). Dans cette étude, la compositionnalité et la transparence sémantique sont employées de façon synonymique, de même que la non-compositionnalité et l'opacité sémantique³⁰. Ce sont les sémantèmes non compositionnels, appelés locutions, qui nous intéressent dans le

²⁶ Igor Mel'čuk, « Phrasèmes dans le dictionnaire », dans Jean-Claude Anscombre et Salah Meiri, *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Champion, 2011a, p. 41-61.

²⁷ Amélie Hien, Ali Reguigui et Valérie Gauthier, *op. cit.*, p. 188.

²⁸ Igor Mel'čuk, *op. cit.*

²⁹ Amélie Hien, Ali Reguigui et Valérie Gauthier, *op. cit.*

³⁰ Catherine Bolly, « Flou phraséologique, quasi-grammaticalisation et pseudo marqueurs de discours : un no man's land entre syntaxe et discours ? », *Linx, Revue des linguistes de l'Université Paris X Nanterre*, 62-63, 2010, p. 11-38.

cadre de cette étude. Comme l'illustre la représentation de Mel'čuk, l'ensemble des locutions se subdivise en trois sous-catégories : les locutions faibles (ou quasi-locutions), les semi-locutions et les locutions fortes (ou locutions complètes). Les lignes suivantes décrivent les différents types de locutions et leur degré d'opacité sémantique. Chacun des types de locutions est ensuite illustré par des exemples provenant d'un tableau tiré de Gauthier³¹.

Le sens des locutions faibles comprend le sens de leurs composantes (A et B) ainsi qu'un pivot sémantique (C) dont le sens est imprédictible ; ce type de locution est celui dont le sens est le plus transparent, ce qui rend possible la déterminabilité du sens de la locution à partir du sens des mots qui la constituent³².

Le sens des semi-locutions est la somme du sens de l'une de leurs composantes (A ou B) en plus d'un pivot sémantique (C) ; il est ainsi plus difficile de déterminer le sens d'une semi-locution que celui d'une locution faible.

Le sens des locutions fortes (ou locutions complètes) renvoie uniquement à un pivot sémantique (C), faisant fi de chacun des sens de leurs composantes (ni A, ni B)³³. Ce type de locution est celui dont le sens est le plus opaque ; il est donc impossible de déduire le sens global d'une locution forte à partir de ses composantes³⁴.

Le tableau 1 illustre chacune des locutions décrites ci-dessus, de la locution la plus transparente à la plus opaque.

³¹ Valérie Gauthier, *op. cit.*

³² Igor Mel'čuk, « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », *Observatoire de linguistique Sens-Texte*, Université de Montréal, 2011b, p. 1-16.

³³ Stéphanie Caillies, « Descriptions de 300 expressions idiomatiques : familiarité, connaissance de leur signification, plausibilité littérale, "décomposabilité" et "prédictibilité" », *L'Année psychologique*, vol. 109, n° 3, 2009, p. 463-508 ; Béatrice Lamiroy et Christian Leclère, « Expressions verbales figées et variation en français : Le projet "BFQS" », dans André Clas, Henri Awaiss et Jarjoura Hardane (dir.), *L'éloge de la différence : la voix de l'autre*, Beyrouth, Université des réseaux d'expression française, 2003, p. 209-225 ; Robert Martin, « Sur les facteurs du figement lexical », dans Michel Martins-Baltar (dir.), *La locution : entre langue et usages*, Paris, Éditions ENS, vol. 3, 1997, p. 291-305 ; Igor Mel'čuk, 2022b, *op. cit.* ; Pedro Mogorrón Huerta, « Analyse du figement et de ses possibles variations dans les constructions verbales espagnoles », *Linguisticae Investigationes*, vol. 33, n° 1, 2010, p. 86-151.

³⁴ Pedro Mogorrón Huerta, *op. cit.*

Tableau 1. Degré d’opacité des locutions anatomiques

Locution faible (quasi-locution)	Semi-locution	Locution forte (locution complète)
AB = A + B + C	AB = A (ou B) + C	AB = C
<i>la tête basse</i>	<i>coûter les yeux de la tête</i>	<i>être une tête carrée</i>
A = baisser B = la tête C = à cause d’un sentiment de honte	A = coûter C = extrêmement cher	C = être un Canadien anglophone

Les locutions anatomiques³⁵ qui contiennent le mot « tête », comme celles qui apparaissent dans le tableau ci-dessus, sont celles auxquelles nous nous intéresserons particulièrement dans le cadre de cet article.

1.3. *Vocabulaire passif et vocabulaire actif*

On distingue le vocabulaire passif d’un locuteur de son vocabulaire actif. Le vocabulaire passif est celui qui est connu, c’est-à-dire celui qui regroupe l’ensemble des mots et des locutions que l’individu reconnaît, sans forcément les utiliser³⁶. Ainsi, lorsqu’un individu les lit ou les entend, il les comprend, mais il ne les utilise pas tous lorsqu’il s’exprime à l’oral ou à l’écrit. Il est possible, par exemple, qu’il ne les utilise pas dans son propre discours, puisqu’il ne maîtrise pas leurs conditions d’utilisation, c’est-à-dire qu’il ne sait pas comment les employer de façon adéquate dans une situation de communication³⁷. Par exemple, un individu pourrait avoir entendu ses grands-parents utiliser une certaine locution, d’où la familiarité de la locution, quoiqu’il ne l’utilise jamais lui-même.

Le vocabulaire actif d’un individu est celui qu’il utilise ; il renvoie à l’ensemble des mots et des locutions connus et employés par l’individu. Il est nécessaire, ici, qu’un individu utilise lui-même une locution pour qu’elle fasse partie du son vocabulaire actif ³⁸.

³⁵ Ce néologisme de Hien et de Reguigui renvoie aux locutions qui comportent des dénominations de parties du corps (tête, œil, jambe, pied, etc.) [voir Amélie Hien, Ali Reguigui et Valérie Gauthier, *op. cit.* ; Valérie Gauthier, Amélie Hien et Ali Reguigui, *op. cit.* ; Amélie Hien et Ali Reguigui, « Sémantique des locutions anatomiques dans les canadianismes », dans Ali Reguigui et coll. (dir.), *Langues en contexte/Languages in Context*, Université Laurentienne, Sudbury, Série monographique en sciences humaines, vol. 22, 2019, p. 219-246.

³⁶ Tremblay, Ophélie, « Une approche structurée de l’enseignement du lexique en français langue maternelle basée sur la lexicologie explicative et combinatoire », Mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 2003.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*

2. Méthodologie

2.1. Objectif et hypothèses

L'objectif de cet article est d'approfondir une partie de notre travail antérieur³⁹ en évaluant la variation diatopique qui se manifeste dans la connaissance et dans l'usage des locutions dans lesquelles apparaît le mot « tête » et en établissant une comparaison entre la connaissance (vocabulaire passif) et l'usage (vocabulaire actif). Afin d'atteindre cet objectif, nous proposons les deux hypothèses suivantes :

- a. Nous nous attendons à ce que les locuteurs du français habitant en situation linguistique majoritaire (en France et au Québec) connaissent davantage de locutions que ceux habitant en situation linguistique minoritaire (en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique) ;
- b. et que ceux-là utilisent davantage de locutions que ceux-ci.

2.2. Corpus

Bien que nous disposions de 322 locutions contenant le mot « tête » (235 locutions repérées dans des sources écrites⁴⁰ et 87 ajoutées par les personnes qui ont participé à l'enquête), nous nous intéresserons uniquement à un sous-corpus qui comprend 168 locutions. En effet, la liste de locutions a été réduite, dans l'étude de Gauthier⁴¹, pour que l'exercice de répondre au questionnaire ne dépasse pas les 30 minutes. Tous les participants ont été exposés aux mêmes locutions, c'est-à-dire au sous-corpus en entier.

2.3. Recrutement

Diverses tentatives de recrutement ont été organisées afin de joindre le plus grand nombre de participants potentiels de l'Ontario, du Québec, des provinces de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador) et de la France. Des affiches de recrutement ont été distribuées en formats papier et électronique et le lien menant au questionnaire a été signalé et transmis par courriel et dans les réseaux sociaux (*Facebook*, *Instagram* et *Twitter*).

³⁹ Valérie Gauthier, *op. cit.*

⁴⁰ Des dictionnaires généraux (*Antidote*, *Multidictionnaire*, *Larousse* et *Le Petit Robert*), plusieurs dictionnaires de locutions et diverses sources électroniques.

⁴¹ Valérie Gauthier, *op. cit.*

2.4. Matrice

La matrice utilisée aux fins de cet article comporte des données qui ont été recueillies du 26 octobre 2018 au 1^{er} février 2019. L'échantillon mobilisé ici s'élève donc à 463 participants, dont 141 hommes, 318 femmes et 4 individus non binaires ; tous sont âgés d'au moins 18 ans et d'au plus 100 ans. Lorsque l'échantillon est organisé selon le niveau d'instruction le plus élevé qui a été atteint, on compte 53 participants du primaire et du secondaire, 69 du collège, du CÉGEP et du secondaire (2^e cycle), 149 du premier cycle universitaire (baccalauréat, licence) et 192 des études supérieures (maîtrise, doctorat, post-doctorat).

Afin de déterminer le lieu dans lequel les participants ont vécu la plus grande période de leur vie, nous nous sommes intéressés au lieu de résidence principale et à tous les lieux où les participants ont habité pendant une période minimale de trois mois. Cette période semblait suffisamment longue pour justifier un changement de lieu de résidence et pour éviter que les participants indiquent des séjours très courts, tels que les lieux de vacances. Le but était de tenir compte du lieu qui a potentiellement eu le plus d'influence linguistique dans le parcours de vie des locuteurs. Ainsi, 45,1 % des participants de cet échantillon ont passé l'essentiel de leur vie en Ontario, 28,1 %, au Québec, 13,8 %, dans les provinces de l'Atlantique et 13,0 %, en France (tableau 2).

Tableau 2. Lieu d'enquête où les participants ont le plus vécu

Pays/province	Fréquence (n)	Pourcentage (%)
Ontario	209	45,1
Québec	130	28,1
Provinces de l'Atlantique	64	13,8
France	60	13,0
Total	463	100

3. Analyse descriptive des résultats

La variable indépendante à laquelle s'intéressent les analyses descriptives des deux hypothèses est le lieu dans lequel les participants ont passé la plus grande période de leur vie. Cette variable est nominale et possède quatre modalités : l'Ontario, le Québec, les provinces de l'Atlantique et la France.

3.1. Hypothèse 1

La première hypothèse vise à vérifier l'influence du lieu sur la connaissance qu'ont les participants des locutions contenant le mot « tête ». Nous

nous attendons à ce que les locuteurs francophones vivant en situation linguistique majoritaire connaissent davantage de locutions que ceux vivant en situation linguistique minoritaire.

Nous traitons la connaissance des locutions comme variable dépendante. Elle est dichotomique, mais cardinalisée : la valeur de « 0 » a été accordée aux réponses négatives des participants (« je ne connais pas cette locution »), et la valeur de « 1 » a été accordée à leurs réponses affirmatives (« je connais cette locution »). L'addition étant interprétable, nous avons créé une nouvelle variable (« connaissance totale des locutions »). Cette variable rend compte de la somme de toutes les locutions connues par chacun des participants. Nous rappelons que les participants ont été exposés à 168 locutions.

Si le lieu d'enquête où les participants ont le plus vécu n'a pas d'influence sur le total des locutions connues, nous devrions réfuter l'hypothèse. Si, au contraire, il existe une influence du lieu d'enquête sur cette somme, alors nous pourrions admettre l'hypothèse.

Nous avons effectué une analyse de variance à un facteur afin de tester cette hypothèse, puisque nous souhaitons comparer les moyennes obtenues par les participants de l'Ontario, du Québec, des provinces de l'Atlantique et de la France. Le tableau 3 montre la moyenne ($\bar{x}$) et l'écart-type (s) des locutions connues chez les participants des quatre lieux d'enquête. Suit la valeur de l'analyse de variance (F) pour un degré de liberté des individus de 450. La dernière colonne du tableau indique si les résultats obtenus sont significatifs au seuil de 0,05.

Tableau 3. Moyenne et écart-type de la connaissance des locutions

		Lieux d'enquête				F pour un ddl des individus de 450	p < 0,05
		Ontario	Québec	Provinces de l'Atlantique	France		
Connaissance totale des locutions	$\bar{x}$	58,97	85,48	65,33	85,00	60,98	Oui
	s	21,09	16,11	24,94	13,78		

L'analyse de variance révèle que les moyennes des locutions connues des quatre groupes ne sont pas égales ($F_{(3; 450)} = 60,98$; $p < 0,001$), ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse nulle de l'égalité de ces moyennes, c'est-à-dire celle qui ne prévoyait aucune différence entre les moyennes des locutions connues selon le groupe. Afin d'approfondir l'analyse, nous avons effectué un test *a posteriori*, le LSD. Ce test inférentiel à 0,05 montre que les moyennes obtenues par les participants du Québec

et par les participants de la France doivent être considérées comme étant égales ($p = 0,88$). Il note toutefois une différence significative entre la moyenne de l’Ontario, celle des provinces de l’Atlantique et celles du Québec et de la France ($p < 0,05$). Bref, la connaissance des locutions est significativement plus élevée chez les participants du Québec ($\bar{x} = 85,48$ et $s = 16,11$) ou de la France ($\bar{x} = 85,00$ et $s = 13,78$) ; la moyenne de la connaissance des locutions est significativement moins élevée chez ceux qui ont vécu davantage dans les provinces de l’Atlantique ($\bar{x} = 65,33$ et $s = 24,94$) et, enfin, celle de l’Ontario s’avère significativement plus faible que cette dernière ($\bar{x} = 58,97$ et $s = 21,09$).

Nous avons ensuite voulu déterminer la force du lien entre la connaissance des locutions et le lieu. Afin d’établir ce lien, nous avons recouru au coefficient eta où « 0 » renvoie à l’absence de lien et « 1 », à une association parfaite. Son calcul témoigne d’une corrélation modérée de 0,54, ce qui signale que le lieu géographique a un impact quelconque sur la connaissance des locutions.

3.2. Hypothèse 2

Dans la deuxième hypothèse, c’est l’influence du lieu d’habitation sur l’usage des locutions de notre corpus qui nous intéresse. Nous estimons que les locuteurs francophones vivant en situation linguistique majoritaire utilisent davantage de locutions que ceux vivant en situation linguistique minoritaire.

La variable «usage des locutions», variable que nous avons traitée comme dépendante, est dichotomique et cardinalisée (« j’utilise cette locution » = « 1 », « je n’utilise pas cette locution » = « 0 »). Nous avons créé la variable « usage total des locutions », qui renvoie à la somme de toutes les locutions utilisées par chacun des participants.

Nous avons effectué une analyse de variance à un facteur pour vérifier l’hypothèse. Si cette analyse montrait que la région géographique n’influençait pas l’usage des locutions, nous devrions accepter l’hypothèse nulle et infirmer l’hypothèse 2.

Tableau 4. Moyenne et écart-type de l’usage des locutions

		Lieux d’enquête				F pour un ddl des individus de 450	p < 0,05
		Ontario	Québec	Provinces de l’Atlantique	France		
Usage total des locutions	$\bar{x}$	33,63	53,52	37,82	57,78	47,06	Oui
	s	17,71	17,90	21,12	17,28		

Dans le tableau 4, on trouve la moyenne ($\bar{x}$) et l'écart-type (s) des usages des locutions chez les participants des quatre lieux d'enquête. On voit ensuite la valeur de l'analyse de variance (F) pour un degré de liberté des individus de 450. Le niveau de signification est établi à 0,05 ; la dernière colonne du tableau montre si les résultats sont significatifs à ce seuil.

L'ANOVA effectuée indique que les moyennes des usages des locutions des quatre groupes ne sont pas égales ($F_{(3; 450)} = 47,06$; $p < 0,001$). Nous pouvons donc nous permettre de rejeter l'hypothèse nulle de l'égalité de ces moyennes, c'est-à-dire l'hypothèse qui prédisait l'absence de différence entre les moyennes des usages des locutions de chacun des groupes. Un test inférentiel *post hoc* à 0,05, le LSD, indique que les moyennes du Québec et de la France doivent être considérées comme étant égales ($p = 0,14$) et qu'il en va pareillement des moyennes de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique ($p = 0,12$). On note toutefois une différence significative entre les moyennes les plus élevées et les moyennes les plus faibles ($p < 0,001$). En effet, l'usage des locutions est plus élevé chez les participants qui ont vécu la plus grande période de leur vie au Québec ($\bar{x} = 53,52$ et $s = 17,90$) ou en France ($\bar{x} = 57,78$ et $s = 17,28$), tandis qu'il est plus faible chez ceux qui ont vécu davantage en Ontario ($\bar{x} = 33,63$ et $s = 17,71$) ou dans les provinces de l'Atlantique ($\bar{x} = 37,82$ et $s = 21,12$).

Encore une fois, nous souhaitons connaître la force du lien entre l'usage des locutions et le lieu. Pour ce faire, nous avons recouru au coefficient η^2 , ce qui nous a permis d'observer une corrélation modérée de 0,49, ce qui signifie que le lieu d'habitation influence quelque peu l'usage des locutions.

4. Analyse interprétative des résultats

4.1. Interprétation de l'hypothèse 1

L'hypothèse 1 a évalué la variation diatopique de la connaissance des locutions dans lesquelles apparaît le mot « tête ». L'analyse descriptive nous a permis de confirmer cette hypothèse. Les participants du Québec et de la France connaissent, en moyenne, plus de locutions que les participants des autres lieux d'enquête ($\bar{x}_Q = 85,48$ et $\bar{x}_F = 85,00$). Les participants des provinces de l'Atlantique, considérés ensemble, connaissent, à leur tour, plus de locutions que les participants de l'Ontario ($\bar{x}_A = 65,33$ et $\bar{x}_O = 58,97$). Ces derniers sont ceux qui, en moyenne, en connaissent moins.



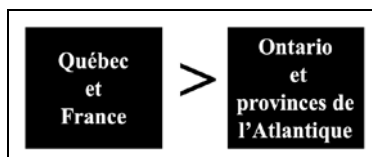
La moyenne de la connaissance des locutions est plus élevée dans les situations où le français est la langue majoritairement parlée, c'est-à-dire lorsque la probabilité de rencontrer des francophones autour de soi est plus importante. En effet, les francophones du Québec et de la France vivent en situation majoritaire ; ce sont eux qui obtiennent les moyennes les plus élevées ($\bar{x}_Q = 85,48$ et $\bar{x}_F = 85,00$). Bien que les francophones de l'Ontario soient plus nombreux que les francophones des provinces de l'Atlantique, il reste que les Franco-Ontariens sont dispersés sur une plus grande superficie (1 076 000 km²) que les francophones des provinces de l'Atlantique (500 531 km²). Ainsi, on admet, dans le cas général, que la probabilité de rencontrer des francophones autour de soi est plus élevée dans les provinces de l'Atlantique qu'elle ne l'est en Ontario (même si la réalité pourrait être différente d'une localité spécifique à une autre dans les différents lieux d'enquête, si l'on prenait en considération la dispersion exacte/la densité de la population francophone). La moyenne de la connaissance des locutions obtenue par ceux-ci ($\bar{x} = 58,97$) est inférieure à celle obtenue par ceux-là ($\bar{x} = 65,33$). Ainsi, plus il est probable que l'on soit exposé au français quotidiennement, plus la moyenne de la connaissance des locutions est élevée.

Le lieu a donc une influence significative sur la connaissance des locutions, quoique cette influence soit partielle, comme l'a démontré le coefficient η^2 (0,54) ; cela signifie qu'il existe d'autres facteurs importants qui peuvent déterminer la connaissance des locutions. L'exposition aux médias pourrait être l'un de ces déterminants. En effet, l'étude de Laflamme⁴² montre que les francophones en milieu minoritaire consomment les mêmes médias que les anglophones majoritaires. Il est ainsi possible qu'en étant davantage exposés aux médias anglophones que les francophones en situation majoritaire, les francophones en milieu minoritaire entendent moins de locutions françaises et, par voie de conséquence, en connaissent moins.

⁴² Simon Laflamme, « Usage d'Internet et exposition aux autres médias : représentation de la communauté de résidence chez les élèves du nord-est de l'Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n^{os} 23-24, 2007, p. 111-137.

4.2. Interprétation de l'hypothèse 2

L'hypothèse 2 a évalué la variation diatopique de l'usage des locutions. Dans l'analyse descriptive, cette hypothèse a été confirmée grâce à la variation observée dans l'usage des locutions en fonction du lieu. En effet, les résultats montrent que les participants du Québec et de la France utilisent, en moyenne, un plus grand nombre de locutions ($\bar{x}_Q = 53,52$ et $\bar{x}_F = 57,78$) que les participants de l'Ontario et des provinces de l'Atlantique ($\bar{x}_O = 33,63$ et $\bar{x}_A = 37,82$), et ce, de façon significative. Les francophones en situation majoritaire utilisent plus de locutions que les francophones en situation minoritaire.



Nous pouvons suggérer qu'en situation linguistique majoritaire, les francophones ont davantage l'occasion d'utiliser le français dans leurs activités quotidiennes. En situation linguistique minoritaire, les francophones ont souvent moins l'occasion d'utiliser le français parce qu'ils doivent parler une autre ou plusieurs autres langues dans les activités de leur vie quotidienne. Ils utilisent ainsi moins le français que les francophones vivant en milieu majoritaire et ont moins l'occasion d'utiliser des locutions françaises.

4.3. Comparaison de la connaissance et de l'usage

Le vocabulaire passif est effectivement plus étendu que le vocabulaire actif, comme l'entend Florin⁴³, puisque les moyennes de la connaissance des locutions sont plus élevées que celles de l'usage des locutions. Le tableau 5 reprend les moyennes de la connaissance et celles de l'usage des locutions pour chacun des lieux d'enquête.

Tableau 5. Moyennes de la connaissance et de l'usage des locutions

	Lieux d'enquête			
	Ontario	Québec	Provinces de l'Atlantique	France
Moyennes de la connaissance	58,97	85,48	65,33	85,00
Moyennes de l'usage	33,63	53,52	37,82	57,78

⁴³ Agnès Florin, *op. cit.*

Conclusion

Dans cette étude, l'objectif était de poursuivre le travail entrepris sur le rapport aux locutions et, plus précisément, d'étendre nos analyses sur la variation diatopique des expressions dans lesquelles apparaît le mot « tête ». Afin d'atteindre cet objectif, nous avons exploité des données recueillies auprès d'un échantillon de locuteurs du Canada – plus précisément de l'Ontario, du Québec, des provinces de l'Atlantique (du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador) – et de la France.

Nous avons proposé deux hypothèses qui évaluaient l'influence du lieu d'abord sur la connaissance des locutions et, ensuite, sur leur usage. Notre article a permis de confirmer ces deux hypothèses. La moyenne de la connaissance des locutions augmente de façon significative entre ces quatre groupes, le premier groupe ayant la moyenne la plus faible, puis les troisième et quatrième groupes, la plus élevée: 1) l'Ontario, 2) les provinces de l'Atlantique, 3) le Québec et 4) la France. Les francophones en milieu linguistique majoritaire (soit au Québec et en France) utilisent, de façon significative, plus de locutions que ceux qui vivent en milieu linguistique minoritaire (soit en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique). La comparaison entre la connaissance et l'usage des locutions nous a permis d'observer, comme l'on s'attendait, que le vocabulaire passif est effectivement plus étendu que le vocabulaire actif, au niveau des locutions. Cette étude contribue au domaine de la variation diatopique des locutions et permet de partager une appréciation de la vitalité des variétés de français considérées.

Notre étude contient quelques limites. L'échantillon n'est pas réparti de façon égale entre les quatre lieux d'enquête (209 participants de l'Ontario, 130 participants du Québec, 64 participants des provinces de l'Atlantique et 60 participants de la France). S'il est vrai qu'un échantillon plus grand permettrait que nos conclusions soient encore plus robustes, il reste que la statistique inférentielle adoptée dans cette étude permet de voir que les résultats obtenus ne relèvent pas du hasard. De plus, afin de classer les participants dans chacun des lieux d'enquête, nous nous sommes intéressés au lieu d'enquête dans lequel ils ont le plus vécu. Il est possible que les autres lieux où ils ont vécu aient eu une influence linguistique dans leur parcours de vie et que, le cas échéant, cela ait eu un impact sur nos résultats.

Si nous estimons que notre étude est plutôt vigoureuse du côté empirique, nous avouons une certaine limite de notre étude du côté théorique. Afin d'ajouter plus de force à l'analyse interprétative ci-dessus, il importerait d'ajouter d'autres facteurs, notamment des indicateurs de la consommation des médias, la valeur identitaire du français (ou de la variété du français), l'âge, et l'usage quotidien de la langue française (au foyer, au travail, etc.).

Références

- BBC, *Languages accross Europe*, 2014, <https://bbc.in/2PikB2G>.
- Bigot, Davy, « Identité et variation linguistique : les données de Casselman (Ontario) », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 233-272.
- Billiez, Jacqueline, Karin Krief et Patricia Lambert, « Parlers intragroupaux de filles et de garçons : petits écarts dans les pratiques, grand écart symbolique », dans Jacqueline Billiez et Didier Robillard (dir.), *Français : Variations, représentations, pratiques*, Lyon, ENS, 2003, p. 163-193.
- Boissonneault, Julie, « Rétrospective sur le français parlé en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 197-231.
- Bolly, Catherine, « Flou phraséologique, quasi-grammaticalisation et pseudo marqueurs de discours : un no man's land entre syntaxe et discours? », *Linx, Revue des linguistes de l'Université Paris X Nanterre*, 62-63, 2010, p. 11-38.
- Caillies, Stéphanie, « Descriptions de 300 expressions idiomatiques : familiarité, connaissance de leur signification, plausibilité littérale, “décomposabilité” et “prédictibilité” », *L'Année psychologique*, vol. 109, n° 3, 2009, p. 463-508.
- Commissariat aux langues officielles, *Infographie : le fait français en Ontario*, Gouvernement du Canada, 2018a, <https://bit.ly/3fn2iUv>.
- Commissariat aux langues officielles, *Infographie : la présence française au Nouveau-Brunswick*, Gouvernement du Canada, 2018b, <https://bit.ly/39NFE6w>.
- Commissariat aux langues officielles, *Infographie : le fait français à l'Île-du-Prince-Édouard*, Gouvernement du Canada, 2018c, <https://bit.ly/2XkM605>.
- Commissariat aux langues officielles, *Infographie : le fait français en Nouvelle-Écosse*, Gouvernement du Canada, 2018d, <https://bit.ly/2Ds6wgw>.
- Commissariat aux langues officielles, *Infographie : le fait français à Terre-Neuve-et-Labrador*, Gouvernement du Canada, 2018e, <https://bit.ly/3gnB1mi>.
- Deprez, Christine, « Évolution du bilinguisme familial en France », *Le français aujourd'hui*, vol. 4, n° 143, 2003, p. 35-43.
- Florin, Agnès, « Le développement du lexique et l'aide aux apprentissages », *Enfance et Psy*, vol. 2, n° 47, 2010, p. 30-41.
- Gadet, Françoise, « La variation : Le français dans l'espace social, régional et international », dans Marina Yaguello (dir.), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Seuil, 2003, p. 91-152.
- Gauthier, Valérie, « Les variations linguistiques à l'intérieur des locutions contenant le mot “tête” », Mémoire de maîtrise, Université Laurentienne, 2019.

- Gauthier, Valérie, Amélie Hien et Ali Reguigui, « Morphosyntaxe et sémantique de quelques locutions contenant le mot “tête” dans les canadianismes », dans Renée Corbeil, Amélie Hien, et Yvon Gauthier (dir.), *Recherche et communauté, quelles relations?*, Actes de la 24^e journée des sciences et savoirs, Sudbury, Acfas-Sudbury, 2018, p. 19-39.
- Gouvernement de l'Ontario, *La nouvelle définition francophone: analyse et demande de mise à jour 11 janvier 2012*, 2012, <https://bit.ly/3gnpwLH>.
- Hien, Amélie, « Domaines de spécialité : des territoires linguistiques », dans Ali Reguigui et Julie Boissonneault (dir.), *Langue et territoire. Études en aménagement linguistique*, Sudbury, Série monographique en sciences humaines, vol. 14, 2014, p. 395-410.
- Hien, Amélie et Abou Napon, « Language Policies and Access to Information and Services: Comparative Study of Ontario (Canada) and Burkina Faso (West Africa) », dans Ludmilla A'Beckett et Theodorus du Plessis (dir.), *In pursuit of societal harmony: Reviewing the experiences and approaches in officially monolingual and officially multilingual countries*, Bloemfontein, Sun MeDIA, 2017, p. 31-47.
- Hien, Amélie et Ali Reguigui, « Sémantique des locutions anatomiques dans les canadianismes », dans Ali Reguigui, Julie Boissonneault, Leila Messaoudi, Hafida El Amrani et Hanane Bendahmane (dir.), *Langues en contexte/Languages in Context*, Sudbury, Université Laurentienne, Série monographique en sciences humaines/Human sciences Monograph series, vol. 22, 2019, p. 219-246.
- Hien, Amélie, Ali Reguigui et Valérie Gauthier, « Altérité dans le français canadien : voyage culturel à travers des unités phraséologiques franco-ontariennes et franco-québécoises », dans Michele De Gioia, Alison Gourvès-Hayward et Cathy Sablé (dir.), *Acteurs et formes de médiation pour le dialogue interculturel*, Padova, Università degli Studi di Padova, 2017, p. 187-198.
- Laflamme, Simon, « Usage d'Internet et exposition aux autres médias : représentation de la communauté de résidence chez les élèves du nord-est de l'Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n^{os} 23-24, 2007, p. 111-137.
- Lamiroy, Béatrice et Christian Leclère, « Expressions verbales figées et variation en français : Le projet “BFQS” », dans André Clas, Henri Awaiss et Jarjoura Hardane (dir.), *L'éloge de la différence : la voix de l'autre*, Beyrouth, Université des réseaux d'expression française, 2003, p. 209-225.
- Laurendeau, Paul, *Loi sur les langues officielles (1969) : l'Encyclopédie canadienne*, 2019, <https://bit.ly/2Xl1r0o>.
- Martin, Robert, « Sur les facteurs du figement lexical », dans Michel Martins-Baltar (dir.), *La locution : entre langue et usages*, Paris, Éditions ENS, vol. 3, 1997, p. 291-305.
- Mel'čuk, Igor, « Phrasèmes dans le dictionnaire », dans Jean-Claude Anscombre et Salah Mejri, *Le figement linguistique: la parole entravée*, Paris, Champion, 2011a, p. 41-61.
- Mel'čuk, Igor, « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », *Observatoire de linguistique Sens-Texte*, Université de Montréal, 2011b, p. 1-16.
- Mercier, Louis, « Le français, une langue qui varie selon les contextes », dans Claude Verreault, Louis Mercier et Thomas Lavoie (dir.), *Le français, une langue à apprivoiser. Textes des conférences prononcées au Musée de la civilisation (Québec, 2000-2001) dans le cadre de l'exposition « Une grande langue : le français dans tous ses états »*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 41-60.

- Ministère de la Justice du Canada, *Les francophones du Canada : plus nombreux qu'on le croit!*, 2019, <https://bit.ly/3jYcre1>.
- Mogorrón Huerta, Pedro, « Analyse du figement et de ses possibles variations dans les constructions verbales espagnoles », *Lingvisticae Investigationes*, vol. 33, n° 1, 2010, p. 86-151.
- Mougeon, Raymond, « Perspective sociolinguistique sur le français en Ontario », dans Aidan Coveney, Marie-Anne Hintze et Carol Sanders (dir.), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 155-190.
- Office québécois de la langue française, *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*, 2019, <https://bit.ly/2Xjm9xV>.
- RLISS du Nord-Est, *L'identification des francophones : énoncé de position commune sur la variable linguistique*, 2014, <https://bit.ly/3go9uku>.
- Statistique Canada, « Langue : faits saillants en tableaux, recensement de 2016 », 2019, <https://bit.ly/2Pk5Tlk>.
- Statistique Canada, « Proportion de la population selon la langue maternelle déclarée, pour différentes régions au Canada : recensement de 2016 », 2017, <https://bit.ly/3k6iopl>.
- Tremblay, Ophélie, « Une approche structurée de l'enseignement du lexique en français langue maternelle basée sur la lexicologie explicative et combinatoire », Mmémoire de maitrise, Montréal, Université de Montréal, 2003.